

CANADA

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU TRAVAIL
35, rue de Port-Royal est, 2^{ième} étage
Montréal (Québec) H3L 3T1

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE _____

(*nom de la ou du salarié*), domicilié et résidant au
(*adresse*), district de _____

No : (*numéro de cause*)

Requérant

c.

(*nom de l'employeur*), personne morale légalement constituée
(ou *personne physique si l'entreprise n'est pas incorporée*) ayant
son siège social et sa principale place d'affaires au (*adresse de
l'entreprise*), district de _____
Intimée

REQUÊTE EN FIXATION DE QUANTUM
(Article 30.1 L.D.C.C. et Article 19 C.t.)

AU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU TRAVAIL, LE REQUÉRANT EXPOSE CE QUI SUIT :

1. En date du (*date du dépôt de la plainte*), le requérant déposait une plainte au Tribunal administratif du travail en vertu de l'article 30.1 de la *Loi sur les décrets de convention collective*, le tout tel qu'il appert d'une copie conforme de ladite plainte produite au soutien des présentes sous la cote R-1;
2. En date du (*date de la décision du commissaire*), le Tribunal administratif du travail rendait une décision ordonnant à l'intimée de (*description de l'ordonnance du commissaire*) et de verser au requérant, à titre d'indemnité, l'équivalent du salaire et autres avantages dont l'avait privé (*le congédiement, la suspension ou le déplacement, selon le cas*), le tout tel qu'il appert d'une copie conforme de la décision produite au soutien des présentes sous la cote R-2;
3. En date des présentes, les parties n'ont pu s'entendre sur le quantum de l'indemnité due au requérant par l'intimée;
4. Le requérant réclame de l'intimée la somme de (*indiquer le montant*) à titre d'indemnité s'établissant comme suit : (*Décrire le calcul de l'indemnité*)
5. L'intimée refuse ou néglige de verser au requérant la somme ci-dessus mentionnée bien que dûment mise en demeure de ce faire par lettre en date du (*date de la mise en demeure*) dont l'intimée est sommée de produire l'original et dont copie est produite au soutien des présentes sous la cote R-3
6. La présente requête est bien fondée en faits et droit.

PAR CES MOTIFS, VOUS PLAISE :

ACCUEILLIR la présente requête;

FIXER le quantum de l'indemnité due au requérant;

ORDONNER à l'intimée de payer au requérant la somme de (*indiquer le montant*) avec intérêts en plus de l'indemnité additionnelle équivalant au pourcentage égal à l'excédent du taux d'intérêt fixé suivant l'article 28 de la *Loi sur le ministère du Revenu* (L.R.Q., c. M-31) sur le taux légal d'intérêt, depuis le dépôt de la plainte en date du (*date du dépôt de la plainte*).

Montréal, ce (*date de la requête*)

(*signature*)

(*nom du requérant en lettres moulées*)

Requérant